



APPEL À CANDIDATURES À ARTISTES Résidence Création d'un parcours artistique
--

Marcher. Tisser. Habiter.
Entre paysages, patrimoine industriel et création contemporaine.

*"Il existe des territoires qui se découvrent en les traversant.
D'autres qui se comprennent en prenant le temps de les habiter.
En Terre de Tisseurs, chaque chemin raconte une histoire.
Chaque paysage porte la mémoire d'un geste.
Chaque rencontre devient une matière à créer."*

1-CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de valorisation culturelle, touristique et patrimoniale, la Communauté de Communes de Forez-Est lance un appel à candidatures auprès d'artistes pour une résidence mission portant sur la conception et la réalisation d'œuvres intégrées à un parcours artistique accessible au public.

Ce parcours a pour ambition de proposer une expérience culturelle et touristique originale favorisant la découverte du territoire, de son histoire, de son patrimoine naturel et bâti, tout en développant la rencontre entre les artistes, les habitants et les visiteurs.

Le projet s'inscrit dans la programmation d'actions d'éducation artistique et culturelle 2026-2027 portée par la CC de Forez-Est.

Pour les années 2026 et 2027 ce projet est fléché sur le patrimoine textile, un des éléments forts de l'identité du territoire.

2- LE TERRITOIRE FOREZ-EST

Un territoire entre plaine du Forez et Monts du Lyonnais

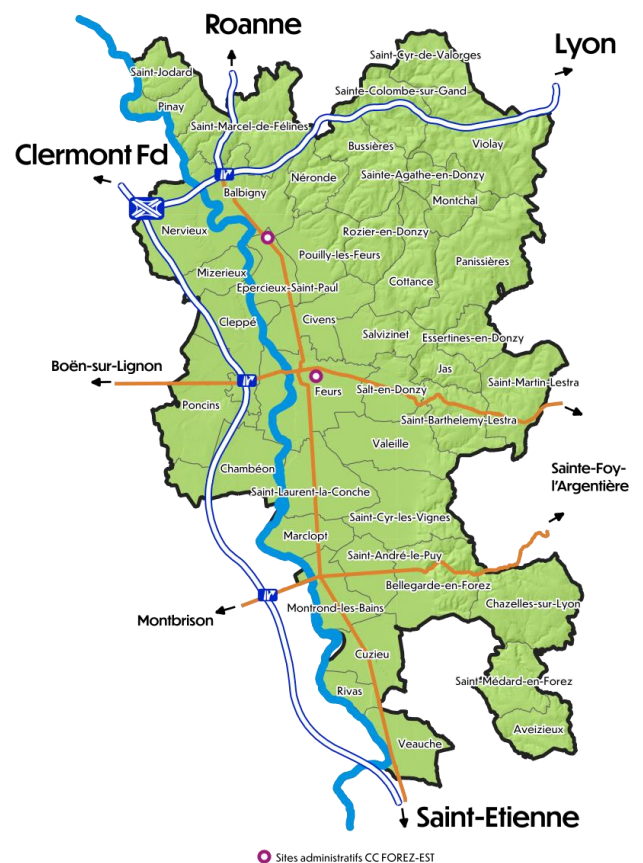
Créée en 2017, la [Communauté de Communes Forez-Est](#) est née du regroupement de plusieurs intercommunalités. Située au centre-est du département de la Loire, en région Auvergne-Rhône-Alpes, elle rassemble aujourd'hui **42 communes** et près de **65 000 habitants** sur un territoire de **242 km²**.

À la croisée des influences ligériennes et lyonnaises, Forez-Est bénéficie d'une position géographique privilégiée, à proximité des agglomérations de **Saint-Étienne**, **Lyon**, **Roanne** et **Clermont-Ferrand**. Cette situation lui confère une bonne accessibilité tout en préservant une identité rurale forte.

Le territoire s'organise autour de deux grandes entités paysagères complémentaires :

- **La plaine du Forez**, façonnée par les espaces agricoles, les villages, les centralités urbaines et les méandres du fleuve Loire (qui constitue un élément structurant du paysage et participe à la richesse écologique du territoire, façonne ses milieux naturels)
- **Les Monts et contreforts du Lyonnais**, où alternent vallons, forêts, prairies et reliefs offrant de nombreux points de vue sur le territoire.

Au-delà de ses paysages, Forez-Est possède un patrimoine riche et diversifié. Châteaux, églises, prieurés, maisons traditionnelles, patrimoine industriel, etc. racontent l'histoire d'un territoire en constante évolution de l'Antiquité à aujourd'hui.



Le patrimoine textile, un élément fort de l'identité de Forez-Est

Situé au nord de Forez-Est, [Terre de Tisseurs, terre d'excellence](#) est une initiative locale née d'une volonté commune de préserver et de valoriser un patrimoine industriel, artisanal et humain exceptionnel. Ce projet met en lumière l'histoire et l'actualité du savoir-faire du tissage sur le territoire.

L'identité de Terre de Tisseurs repose sur près de mille ans d'histoire textile. La culture du chanvre est attestée dès le XI^e siècle. Au Moyen Âge les toiles de chanvre sont tissées en nombre avant de laisser place, au fil des siècles, au linge damassé, à la soierie puis aux textiles techniques. Cette évolution témoigne de la capacité d'innovation constante du territoire.

Cette histoire reste aujourd'hui bien vivante grâce à une douzaine d'entreprises qui perpétuent des savoir-faire d'excellence, notamment dans les tissus d'ameublement, le luxe, les textiles techniques ou encore les étoffes destinées à la haute couture et aux grands établissements hôteliers.

Terre de Tisseurs concerne donc aujourd'hui une pluralité d'acteurs : 2 musées textiles (Musée du Tissage et de la Soierie à Bussièrès et Musée de l'Aventure textile à Panissières, entreprises, communes...

Le paysage conserve de nombreuses traces de cette histoire industrielle :

- Anciennes manufactures ;
- Ateliers de tissage à domicile ;
- Maisons de tisseurs ;
- Bâtiments industriels du XIX^e et du XX^e siècle ;
- Cheminées d'usines ;
- Toitures en sheds ;
- Architecture spécifique liée au tissage ;
- Organisation urbaine des villages textiles.



©OT Forez-Est – Ludovic Poyade

3-OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

La collectivité souhaite sélectionner un artiste ou un collectif d'artistes pour imaginer et réaliser des créations originales destinées à s'intégrer dans un parcours artistique permanent notamment sur le sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) Terre de Tisseurs.

Ce parcours artistique a pour but de

- permettre une pratique culturelle de proximité auprès de différents publics du territoire (scolaires, habitants, associations, centre médico-social...) pendant et après le projet
- créer de nouvelles occasions de rencontres, de déambulation pour les habitants
- d'enrichir l'offre touristique du territoire et notamment d'animer le GRP Terre de Tisseurs pour attirer de nouveaux excursionnistes / touristes et pour les inciter à revenir sur le territoire

Les créations pourront être de formes variées :

- Sculptures
- Installations paysagères
- Mobilier artistique
- Refuges / cabanes artistiques...

Le site envisagé :

Sur un tronçon au départ de Saint-Cyr-de-Valorges.

Située sur les premiers contreforts des Monts du Lyonnais, la commune constitue une porte d'entrée privilégiée vers les paysages qui caractérisent cette partie du territoire. Entre vallons, prairies, forêts, hameaux et patrimoine rural, elle offre un cadre propice à l'observation, à la marche et à la rencontre.

Saint-Cyr-de-Valorges est également une commune ayant une histoire textile avec une usine de tissage qui était située dans le bourg qui a ensuite été convertie en restaurant.



Les œuvres prendront place sur un parcours défini mais les emplacements pourront être proposés par l'artiste sous réserve d'acceptation de la mairie.

4-LES ATTENTES

->En matière de résidence d'artistes

Ce projet s'inscrit dans la programmation d'actions d'éducatrices aux arts et à la culture de la CC Forez-Est. Cette programmation est portée depuis 2017 par la collectivité avec le soutien de l'État via les ministères de la Culture (DRAC), de l'Agriculture, Alimentation et de la Forêt (DRAAF), de l'Éducation Nationale et de la jeunesse (Rectorat), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Loire et la CAF de Loire.

Les candidats devront ainsi intégrer dans leurs démarches artistiques :

- des rencontres avec les habitants, scolaires, associations locales, les promeneurs, structures médico-sociales, acteurs culturels

-des ateliers participatifs et /ou pédagogiques

L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous par la pratique culturelle.

->En matière de création d'œuvres :

Les œuvres créées, aboutissement de la résidence devront :

- retranscrire l'identité du territoire (en s'appuyant sur les ressources et les singularités du territoire : patrimoine, matériaux : ex pisé..., paysages, histoire, architecture, savoir-faire ...)
- privilégier des matériaux durables qui puissent s'intégrer de manière esthétique dans le paysage. Le plastique est exclu des matériaux pouvant être utilisés.
- adaptées à une exposition permanente en extérieur.
- être le plus pérenne possible dans le temps avec une anticipation de son vieillissement

À l'issue de la conception, les œuvres seront la propriété de la CC Forez-Est.

5-CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- Qualité de la démarche artistique ;
- Prise en compte des objectifs du projet
- Prise en compte des attentes décrites en point 4
- Faisabilité au regard du calendrier prévisionnel, du budget prévisionnel, des moyens techniques nécessaires.
- Expérience et capacité du candidat à conduire ce type de projet (actions culturelles auprès et avec différents publics aboutissant à la création d'œuvres).

6-CONDITIONS FINANCIERES

Une enveloppe prévisionnelle maximale de **10 200 € TTC** est allouée pour ce projet.

Cette enveloppe devra couvrir :

- Les honoraires artistiques ;
- Les frais de production ;
- La réalisation des œuvres ;
- Les frais de déplacement ;
- Les frais d'hébergement ;
- Les frais de restauration ;
- Les actions de médiation ;
- Les éventuels frais d'installation.

Le projet présenté par les candidats devra respecter cette enveloppe et préciser les principales dépenses envisagées.

7-DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront transmettre :

- Une note d'intention synthétique présentant la proposition artistique et la compréhension des enjeux de la résidence.
- Dossier artistique : 6 pages maximum
 - Une proposition de restitution et de valorisation
 - Une présentation de la démarche de médiation et de participation des publics
 - Un calendrier prévisionnel

- Un budget prévisionnel détaillé, dans la limite de l'enveloppe financière allouée précisant les moyens techniques et humains nécessaires.
- Possibilité d'ajouter un portfolio de réalisations récentes, esquisses du projet...

8-CALENDRIER PREVISIONNEL

Étape	Date
Date limite de dépôt des candidatures	29 novembre 2026
Annonce des candidatures retenus	11 décembre 2026
Audition des candidats	17 décembre 2026
Annonce du lauréat	Fin décembre 2026
La résidence devra être terminée au plus tard en juillet 2027.	

9-MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers devront être adressés avant le **29/11/2026** à :

Maxime Gonzales

Chargé de développement culturel

Communauté de Communes de Forez-Est

culture@forez-est.fr

04.77.94.25.68 – 06.01.70.36.07

10-ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE

La collectivité s'engage à accompagner les artistes sélectionnés dans :

- L'identification des sites d'implantation ;
- Les relations avec les partenaires locaux, les forces vives du territoire ;
- La coordination du projet
- La communication du projet